

Salaires : le secteur privé

POUVOIR D'ACHAT. Les mesures Sarkozy en faveur du pouvoir d'achat seront débattues demain à l'Assemblée. Suffiront-elles à calmer la grogne ? Rien n'est moins sûr. Dans le secteur privé, les conflits se multiplient autour de la question des salaires.

GÉANT CASINO, Air France, Yoplait, Conforama, Darty, et maintenant Fabio Lucci et Marionnaud. A qui le tour ? Depuis trois mois, les grèves pour de « vraies » augmentations de salaires se multiplient dans le secteur privé. Pas de doute : il y a de l'électricité dans l'air. Sans doute le signe d'une profonde inquiétude chez les petits ou bas salaires alors que le pouvoir d'achat est la préoccupation numéro un des Français (*lire ci-dessous*) et que l'inflation repart (+ 2,4 % sur un an en novembre).

Les mesures Sarkozy suffiront-elles à désamorcer la grogne ? Demain, mardi, les députés entameront au pas de charge la discussion du projet de loi sur le pouvoir d'achat. Au programme : prime exceptionnelle de 1 000 € défiscalisée, déblocage anticipé de la participation des salariés, rachat des RTT non prises en 2007, à hauteur de dix jours seulement, et, en matière de logement, un dépôt de garantie ramené à un mois de loyer (au lieu de deux) ainsi que l'indexation des loyers sur l'inflation.

Objectifs : assurer aux ménages un mois de salaire supplémentaire et libérer 30 milliards d'euros en faveur

du pouvoir d'achat. Sauf que la plupart de ces mesures restent au bon vouloir des entreprises et qu'elles ne bénéficieront qu'à une minorité des salariés. Un exemple : seulement 38 % des salariés sont concernés par un dispositif de RTT.

Les salariés précaires laissés pour compte

Autre grief : « On risque de voir des augmentations normales de salaires transformés en primes exceptionnelles, déblocage de participation et rachat de RTT », s'inquiète Michel Sapin (PS). En attendant, les salariés précaires — près d'un sur trois aujourd'hui — risquent, eux, de ne pas en voir la couleur. L'impatience monte aussi chez les fonctionnaires. Aujourd'hui, ministères et syndicats de la fonction publique se retrouvent pour discuter rémunération. Les syndicats, qui dénoncent une perte de 6 % de pouvoir d'achat entre 2000 et 2006, exigent une revalorisation du point d'indice au 1^{er} janvier 2008. Là aussi, ça pourrait bien tanguer.

Entre 1991 et 2006, la proportion de salariés rémunérés en France au niveau du Smic est passée de 8,6 % à 17 %. On n'a pas fini d'entendre parler de salaires.

ALINE GÉRARD



Le retour des augmentations générales

LES ENTREPRISES, petites ou grandes, reviennent à la pratique des augmentations générales, y compris pour les cadres. Selon l'enquête « salaires des cadres 2007 » réalisée par l'organisme de formation Cegos, 43 % des entreprises ont opté cette année pour ce type d'augmentation. Elles n'étaient plus que 29 % à le faire il y a deux ans. Fini le culte de la performance individuelle ? Pas vraiment. En 2007, la part des hausses générales a été de 36 %, celle des augmentations individuelles de... 64 % (contre 45 % en 2005). En fait, l'explication est bien plus simple : avec des hausses de 1 % à 1,3 % en moyenne, jamais les augmentations générales n'ont été aussi faibles. Après avoir laissé le soin aux managers de récompenser les plus « méritants » de leur équipe, les directions veulent rétablir l'équilibre entre les « performants » et les autres...

A. G.

« Une smicardisation du salariat »

JULIEN DAMON, professeur associé à Sciences-po, sociologue spécialiste des questions sociales

Depuis quelques mois, les conflits sur les salaires se multiplient. Fallait-il s'y attendre ?



(L.P./PHILIPPE LENGUIN)

Julien Damon. Ces revendications s'élèvent après les grèves et blocages sur les régimes spéciaux de retraite qui ont permis de faire entendre les revendications salariales de ceux qui sont les moins concernés par la précarité. D'où des irritations, à mon sens bien compréhensibles, du côté du privé. Il n'y a rien de surprenant. Les inégalités se creusent entre un secteur public protégé et un secteur privé exposé. En 2005, pour

un temps complet, le salaire net annuel moyen était de 22 800 € dans le privé et de 25 500 € dans le public.

Soixante-dix pour cent des salariés à temps complet du privé gagnaient en 2005, selon l'Insee, moins de 1 924 € par mois. Est-ce suffisant pour vivre ?

Si vous avez deux enfants, un conjoint au foyer et que voulez accéder à l'écran plat, partir en vacances régulièrement, c'est non ! L'offre de consommation étant toujours plus abondante, les frustrations ne font que croître. Il faut d'ailleurs se rendre compte que les salariés du privé sont une espèce en voie de disparition. Or ce sont eux qui nourrissent tout le monde. La majorité des Français tirent leurs revenus aujourd'hui d'autres choses que de salaires privés au sens strict. Ils vivent de la famille (pour les plus jeunes), de revenus non salariaux (pour les indépendants, commerçants et artisans), de pensions (pour les retraités), de prestations sociales (pour les défavorisés), de fonds publics (pour les fonctionnaires et assimilés). La seule région où la majorité des revenus provient de l'activité privée, c'est l'Île-de-France.

Suffira-t-il de lâcher des primes de fin d'année ou de performance pour apaiser ces tensions ?

C'est peu probable. Le niveau de vie suscite une inquiétude considérable chez les Français. Au sein de l'Union européenne, ce sont eux qui ont le plus peur de la pauvreté. Quatre Français sur cinq craignent de devenir

pauvres et 13 % d'entre eux considèrent qu'ils pourraient même devenir un jour SDF. Sur ce dernier point, seuls les Lettons et les Litoniens sont plus pessimistes...

« Les bas salaires, c'est tout juste s'ils ne perdent pas de l'argent pour travailler »

Comment expliquez-vous cette grande peur ?

Il y a notre côté râleur qui nous fait répéter — à tort — depuis vingt ans que tout va de mal en pis. Mais il y a aussi le fait que les jeunes constatent qu'ils ne bénéficient pas des mêmes protections et progressions que leurs aînés en matière notamment de logement et d'emploi. Ce défaitisme est nourri aussi par « une smicardisation » du salariat. La France est, avec la Bulgarie, le seul pays de l'Union européenne où plus de 15 % des salariés sont au salaire minimum, contre 10 % il y a dix ans. De plus en plus de gens sont embauchés au smic et n'arrivent pas à gagner plus, ce qui est malsain.

Quelle est, selon vous, la priorité ?

Les bas salaires. Les employés — caissières, secrétaires, manutentionnaires — ont pris de plein fouet l'envolée des prix, notamment du logement. Or parallèlement, entre 1998 et 2004, leur salaire net a diminué de 0,2 %. Pour eux, c'est la double peine. Surtout quand vous travaillez en horaires décalés ou émiettés. Là, entre les frais d'essence et de garde d'enfants, c'est tout juste si vous ne perdez pas de l'argent pour travailler.

PROPOS RECUEILLIS PAR A. G.

Ces branches où le smic n'est pas garanti

Branches	Effectifs (en milliers de salariés)
Commerce alimentaire	566
Caoutchouc	80,7
Librairie, papeterie	62,7
Commerces de l'habillement	55,3
Grands magasins	42,1
Industrie de la chaussure	28,9
Parfumerie, esthétique	27,1
Blanchisserie, laverie, teinturerie	26,6
Industrie du cartonnage	18,5
Sociétés d'autoroutes	13,6
Ciments	9,4
Fabrication d'articles de papeterie	9
Coopératives de consommation	7,9
Ports autonomes	6,6
Reprographie	6
Autres branches	39,7

Dans 71 branches professionnelles sur 160, les minima théoriques restent inférieurs au smic, faute d'une renégociation de leurs grilles salariales, aujourd'hui dépassées. Toutefois, les 3,7 millions de salariés concernés ne sont pas payés en dessous du smic (8,44 € brut de l'heure) grâce à des compléments de rémunération. Le ministère du Travail a encouragé ces « retardataires » à négocier. Pour 53 branches, ce devrait être chose faite d'ici à la fin de l'année. En revanche dans la parfumerie, esthétique (27 000 salariés), dans l'industrie de la chaussure (30 000 salariés), ou dans le commerce alimentaire (565 900 salariés), c'est plus laborieux...

Source : Direction générale du travail

le Parisien

LE FAIT DU JOUR	2 et 3
LA POLITIQUE	4 à 6
VOTRE ECONOMIE	7 à 9
VIVRE MIEUX	10 à 12
LES FAITS DIVERS	13 à 15
LES SPORTS	16 à 23
LE SPORT HIPPIQUE	24 à 28
LES ANNONCES, LE CARNET	29 à 32
LE KENO, LE LOTO	31
LES SPECTACLES	33 et 35
LA TELEVISION	36 et 37
LE PROGRAMME TELE	38
LES JEUX	39
LA METEO, L'HOROSCOPE	40

Les informations départementales, la circulation, les annonces judiciaires et légales sont en cahier central.